

# Genre et transgression



Sous la direction de  
Christa DUMAS



Presses universitaires de la Méditerranée



# Genre et transgression

## Collection « Sociologie des imaginaires »

Directeur de collection

Jean-Bruno RENARD

Comité scientifique

Philippe Joron, Jean-Marc Ramos, Jean-Bruno Renard, Patrick Tacussel, Martine Xiberras

La collection « Sociologie des imaginaires » a pour objectif de publier des ouvrages permettant de comprendre comment les univers symboliques déterminent des pratiques sociales.

Cette investigation sur les imaginaires sociaux combine deux grands axes. Le premier concerne la phénoménologie de l'action collective et s'intéresse par exemple à la dynamique du mythe ou des idéologies politiques. Le deuxième axe est une étude herméneutique sociographique des images, des symboles et des allégories qui ont pour fonction d'asseoir les représentations du social dans diverses modalités (associations, partis ou communautés d'intérêt).

À partir de ce point de vue, les ouvrages de la collection visent à éclairer et à mieux comprendre les mutations sociales.



Cet ouvrage a été publié avec le soutien de la Mission Égalité  
de l'université Paul-Valéry Montpellier 3.

« Sociologie des Imaginaires »

# Genre et transgression

Sous la direction de  
Christa DUMAS

Illustration de couverture  
« Nik ton genre », Patrice Prélis, 2012.

Mots-clés  
Rapports sociaux de sexe, Sexualités, Identités, Genre, Inégalités, *Queer*

*Tous droits réservés*, PULM, 2015  
ISBN 978-2-36781-025-6

En mémoire de mon amie Gaële Métivier  
(16 juillet 1975 — 15 novembre 2011)

*Co-fondatrice du groupe EROSS  
(Équipe de recherche sur l'ordre sexuel symbolique)  
Ton indéfectible courage et ta sagesse mise en acte font de toi une digne fille  
d'Athéna  
Ta rigueur intellectuelle restera un point de mire  
Ta force inébranlable est pour toujours notre fil d'Ariane  
Nous entendrons longtemps ton rire déferlant  
Ton regard est notre mémoire*





## SOMMAIRE

Christa Dumas <i>Pour commencer... Le fil d'Ariane pour agir contre l'androcentrisme dans la recherche</i>	13
---	----

### ***Du point de vue télescopique...***

#### **Trans théories**

Patrick Tacussel <i>Souveraineté et Transgression. Étude de Sociologie morale</i>	25
Magali Guiet <i>À travers genres</i>	41
Fabrice Bourlez <i>Transgression désirante/désir de transgression : le cas Antigone</i>	51
Julie Levaray <i>Le paradoxe Fulvie : la transgression sexuelle au service du rôle féminin dans la société romaine de la fin de la République</i>	61
Marie Reverdy <i>Impact de l'expérience technesthétique sur l'évolution de la notion de genre</i>	75
Nathalie Gatti <i>Pornographie(s) et déterritorialisation du genre : contribution zappa-logique aux discours « unies-vers-cythère »</i>	97
Frédérique Villemur <i>Corps sublimés et queeriosité : le poil a-t-il un genre ? Autour de Del LaGrace Volcano, Daniela Comani, Katarzyna Kozyra, Ana Mendieta et Cindy Sherman</i>	117
Cécile Chamayou-Kuhn <i>Corps in(di)visibles. Transgression des genres ou genres de la transgression ? Touché d'Evelyn Schlag et Krankheit oder moderne Frauen d'Elfriede Jelinek</i>	133

Manuel Ruiz <i>Désir, échec et mat. Une vibration queer dans la transition espagnole : Contradanza de Francisco Ors</i>	157
Juan Jiménez Salcedo <i>Transgenre et transgression dans le roman pornographique français du dix-huitième siècle</i>	179

### **Mises en perspectives**

Patrick Cardon <i>Les difficultés de présenter les études L.G.B.T. en France</i>	199
Nicolas Jacot <i>L'éclipse de Mars et de Vénus : les évolutions juridiques relatives au transsexualisme</i>	213
Laure Chantrel <i>Qu'est-ce que la théorie du capital humain peut nous apprendre sur les inégalités salariales entre les femmes et les hommes ?</i>	235
Dominique Gauthiez-Rieucou <i>Les obstacles à la conscientisation du genre</i>	249

### **... Au point de vue microscopique**

#### **Proximité des stéréotypes**

Pierre-Louis Malosse <i>L'évidente infériorité intellectuelle et morale des femmes. Note sur une incohérence de la pensée grecque antique</i>	281
Caroline Lyvet <i>Figures de séductrices chez un romancier et une nouvelliste du siècle d'or espagnol. Sens et enjeux d'une inversion des rôles</i>	293
Christa Dumas <i>La séduction égalitaire : un mirage ?</i>	307
Jean-Bruno Renard <i>Les femmes et la rumeur</i>	321
Valérie Mazoyer <i>Avatars de la subjectivation du maternel : une transmission impossible</i>	341

Natacha Chetcuti	
<i>Se nommer au cœur du dispositif sexe/genre</i>	353
Véronique Perry	
<i>Dictature des catégories du genre et identification dans la confrontation des langues-cultures : le français face à l'anglais</i>	381
Marie Suquet	
<i>Quelles compétences pour les hommes et les femmes qui exercent un métier traditionnellement attribué au sexe opposé ?</i>	417
Nicolas Divert	
<i>Être un garçon dans les formations de la mode</i>	433
Frédéric Balard	
<i>Hommes et femmes : quelle(s) différence(s) au-delà de 90 ans ?</i>	451
Delphine Grellier	
<i>Du joueur au personnage. Sexuation des rôles dans les jeux de rôles en ligne massivement multijoueurs</i>	471
Valérie Rolle	
<i>L'encrage du genre. Les pratiques féminines du tatouage</i>	485
Abir Kréfa	
<i>Qu'est ce qu'être, aujourd'hui, une écrivaine transgressive en Tunisie ?</i>	503
Viviane Albenga	
<i>Le genre de la lecture. Quelles (re)configurations des dispositions de genre dans les lectures individuelles et collectives ?</i>	515
Odile Foucaud	
<i>« La cote d'Ève » ou la profession d'artiste contemporaine. Un bastion masculin et ses assaillantes depuis 1970</i>	533
<i>Bibliographie thématique</i>	553
<i>Patrice Prélis, artiste</i>	585
Index des notions	587

# Les obstacles à la conscientisation du genre

Dominique Gauthiez-Rieucan

Professeure certifiée en  
histoire-géographie,  
personnel de direction en détachement,  
formatrice associée en charge du  
dossier « Genre, mixité, égalité » à  
l'I.U.F.M. de Montpellier

Le constat, en matière de résistances, à la fois masculines voire masculinistes et tout autant féminines, n'est plus à faire dans l'Éducation nationale. Les premiers travaux de recherche sur la socialisation différentielle qui voient le jour en « École maternelle<sup>1</sup> » se heurtent à des réticences lors de leur vulgarisation et ont le mérite d'engendrer un débat. En ce qui concerne l'enseignement supérieur, l'état des lieux réalisé à partir du premier recensement national de 2001-2002 dans la revue *Passerelles*, dénombre cinq « postes fléchés » dont trois seulement subsistent en 2005, la France faisant « pâle figure à côté des cent un postes recensés en Allemagne, des trente-huit aux Pays-Bas et de nombreux postes au Royaume-Uni, en Finlande, en Espagne, en Italie, en Suisse<sup>2</sup>. » Quant aux enseignements disciplinaires, sur un total de quatre-vingt-sept universités, l'enquête<sup>3</sup> répertorie trois cent quatre-vingt-huit enseignements comprenant la dimension du genre, concentrés par ordre décroissant sur Paris/Région parisienne, puis viennent Toulouse, Lyon et enfin Rennes, Lille, Bordeaux, neuf académies dispensant moins de cinq enseignements sur le genre : soit une répartition très inégale selon les académies, les cycles et les disciplines. En I.U.F.M., les premiers modules relatifs à la mixité et à l'égalité sont initiés dans la mouvance de la troisième « Convention pour la promotion de l'égalité des chances entre les filles et les garçons, entre les femmes

---

1. Leila ACHERAR, *Filles et Garçons à l'école maternelle*. Rapport Juin 2003. en ligne sur : [www.droits-femmes-lr.fr/pdf/maternelle](http://www.droits-femmes-lr.fr/pdf/maternelle)

2. *Passerelles*, n° 6, avril 2005, p. 2.

3. *Idem*.

et les hommes dans le système éducatif » du 25 février 2000<sup>1</sup>. D'après l'enquête suscitée, « seuls huit I.U.F.M. sur vingt-sept dispensent des enseignements sur le genre<sup>2</sup> » et ce chiffre progresse à partir de 2002. Selon Michelle Zancarini-Fournel, en 2003, presque la moitié des I.U.F.M. intègrent des enseignements sur le genre, selon des modalités variées et face à des publics différents<sup>3</sup>. Cependant la Proposition 6 de Nicole Belloubet-Frier, alors rectrice de Toulouse « Permettre, à tous les PE2 et PLC2 de suivre un module de formation consacré à l'égalité des chances entre filles et garçons dans le système éducatif<sup>4</sup> » n'est pas suivie de l'effet escompté. Même dans certaines académies éclairées qui déclinent au plus près la convention nationale<sup>5</sup>, il n'est pas mis en place de module obligatoire. Malgré le rapport de la commission Pietryx qui pose la question de l'égalité entre filles et garçons comme priorité nationale<sup>6</sup>, il est à craindre que, dans les plans de formation 2007-2010 de nombre d'I.U.F.M., les thématiques « mixité-genre-égalité » ne s'effacent comme dans un palimpseste, derrière ceux de « valeurs-laïcité-citoyenneté » qui sont porteurs certes, mais ne sauraient les recouvrir.

En fait, le ministère de l'Éducation nationale et de la recherche n'en disconvient pas et même l'exprime explicitement :

L'extraordinaire, dans le combat pour l'égalité entre les sexes, c'est qu'il est toujours à recommencer et que l'actualité en donne sans cesse un éclairage neuf. Or ce combat a derrière lui l'histoire de l'humanité — ou peu s'en faut. Non que nos sociétés n'aient, depuis quelque cinquante ans, considérablement évolué. Mais tout démontre aujourd'hui encore que, dans les faits, la femme n'est jamais tout à fait l'égale de l'homme<sup>7</sup>.

---

1. La 1<sup>re</sup> Convention interministérielle Égalité F-G et F-H date de 1984 (Y. Roudy/J.-P. Chevenement), la 2<sup>e</sup> de 1989 (M. Andrée/R. Chapuis) ; la 3<sup>e</sup> signée le 25 février 2000 (C. Allègre/N. Péry) est élargie à d'autres ministères et prorogée 2004-06 (Lang/Péry) ; la 4<sup>e</sup> couvre 2006-2011 (de Robien/Vautrin)

2. *Passerelles*, *op. cit.*, p. 3.

3. Actes du colloque *Quelles mixités construire à l'école?*, I.U.F.M. de Montpellier, 17 novembre 2004. p. 49. Textes réunis par Dominique GAUTHIEZ-RIEUCAU. Michelle Zancarini-Fournel est alors chargée de mission nationale Égalité pour les I.U.F.M.

4. « Trente Propositions pour lutter contre la violence sexuelle dans les établissements scolaires », Rapport de Nicole Belloubet-Frier, rectrice de l'académie de Toulouse, octobre 2001.

5. Convention Égalité région/académie de Montpellier/D.R.D.FE. 2005-2008 ; l'article 2 stipule qu'il importe de « concevoir un module de formation initiale et continue pour former l'ensemble des acteurs et notamment les futurs enseignants ».

6. Commission Pietryx, février 2006, p. 6. (en amont du cahier des charges des I.U.F.M.)

7. *B.O. du ministère de l'Éducation nationale et de la recherche*, Hors Série, n°10, 02 novembre 2000, Préambule.

C'est cet extraordinaire-là que cet article se propose de traquer. Ces résistances à la généralisation des formations sur les inégalités de genre, en I.U.F.M. comme à tous les niveaux de l'institution Éducation nationale, de la maternelle à l'enseignement supérieur, semblent avoir des origines communes. L'objet de cette communication, nécessairement transdisciplinaire, est de tenter de repérer les principaux obstacles rencontrés, dont la plupart dépassent le cadre national, afin de se donner, si cela ne relève pas de l'utopie, des moyens de les contrer. Car si certains obstacles sont liés à l'inconscient, d'autres relèvent de la volonté politique. L'hypothèse est que, dans un contexte sociétal d'inclusion normative et de valence différentielle, pas plus la mixité scolaire que la perspective réaliste d'une société égalitaire, n'ont été vraiment pensées et anticipées. Toutes les disciplines sont donc convoquées mais les principales retenues pour étayer le propos seront l'histoire, la biologie, les sciences de l'éducation, la (psycho) sociologie et la psychanalyse.

## **1 Les paradoxes du système éducatif : un discours républicain explicite égalitaire mais une réalité implicite de terrain inégalitaire**

Rien de vraiment surprenant à la médiatisation du débat qui déborde largement les sciences de l'éducation autour de la mixité<sup>1</sup>, face à l'acuité de cette question centrale, posée au cœur de l'institution française : la mixité, généralisée par le ministre René Haby<sup>2</sup> se voit questionnée dans les médias qui sollicitent les témoignages de chercheurs et d'universitaires. À l'origine de cette remise en question se trouve un double constat : d'une part les difficultés relationnelles entre filles et garçons, incluant le déficit d'éducation au respect mutuel de l'autre sexe à l'égard des professeur-e-s, incivilités croissantes, pratiques langagières et violences sexistes voire sexuelles qui ne concernent pas seulement les banlieues ou quartiers sensibles mais sont une donnée sociétale évaluée par la mise en place du logiciel Signa dans les établissements secondaires<sup>3</sup> ; d'autre part, le constat paradoxal des meilleurs résultats des filles qui, en outre, redoublent moins, obtiennent plus de mentions, cela des premiers apprentissages jusqu'au baccalauréat + 2 mais ne s'orientent pas pour autant vers les filières

---

1. « Il faut sauver les garçons ! », *Le monde de l'éducation*, n° 310, janvier 2003.

2. Loi Haby de 1975 et décrets d'application en 1976 qui généralisent l'organisation des classes mixtes à tous les degrés d'enseignement.

3. « Rapports de sexe, Rapports de genre Entre domination et émancipation », *V.E.I. Enjeux*, n° 128, mars 2002.

d'excellence, en particulier scientifiques<sup>1</sup> et ne diversifient pas en rapport leurs projets professionnels, victimes de mécanismes d'autocensure ou de stratégies raisonnables d'adaptabilité aux résistances sociétales, paradoxe que Michèle Ferrand qualifie de « victoire à la Pyrrhus<sup>2</sup> ».

Il peut être opportun de rappeler à ce point de la réflexion que l'histoire de la scolarisation des filles<sup>3</sup> a été lente, inversée par rapport à celle des garçons puisqu'elle part de la base et non de la volonté de former les élites du pays, décalée avec presque un demi-siècle de retard dans le primaire et quasiment un siècle dans l'enseignement secondaire : véritable « révolution silencieuse », pour reprendre la formule attribuée à Antoine Prost et sûrement aussi « révolution respectueuse<sup>4</sup> ». Si le décret Bérard aligne tardivement, en 1924, les programmes des filles et des garçons en vue de l'examen du baccalauréat, c'est que les études n'étaient nullement destinées à autoriser l'accès de la sphère publique aux filles mais à en faire des épouses et des mères moins ignorantes. Et la majorité des « grandes écoles » supérieures ne leur seront ouvertes que dans la foulée des années soixante-dix. Cependant le rattrapage des garçons par les filles a lieu dès 1972, date à laquelle le nombre des bachelières dépasse celui des bacheliers.

### 1.1 La mixité, une idée neuve servie par les politiques d'égalité

L'hypothèse, formulée par Michelle Zancarini-Fournel<sup>5</sup>, est que la mixité n'a jamais été pensée de fait, mais qu'elle s'est installée de manière pragmatique. Si plus de la moitié des communes dites rurales, en 1933, ont une école où est instaurée une « coinstruction » de fait, elles le doivent à un souci d'économie budgétaire : c'est le résultat de la « gémination », le jumelage de classes à petits effectifs qui passe par le regroupement par âges de filles et de garçons. La question n'est pas posée en terme de rapports sociaux de sexe : cette coinstruction de fait ne recoupe pas les idées exprimées lors du Congrès de Lille en 1905 par les Amicales des institutrices et instituteurs, à savoir une coéducation pensée dans une dynamique sociétale égalitaire<sup>6</sup> ; le concept « d'éducation intégrale » théorisé par Paul

1. Catherine MARRY, *Les femmes ingénieurs, une révolution respectueuse*, Paris, Belin, 2004, p. 46-63.

2. Michèle FERRAND, *Féminin Masculin*, Paris, La Découverte, coll. « Repères », 2004, p. 61.

3. Françoise et Claude LELIÈVRE, *Histoire de la scolarisation des filles*, Paris, Nathan, 1991.

4. Catherine MARRY, *op. cit.*

5. Françoise THÉBAUD et Michelle ZANCARINI-FOURNEL (dir.), « Coéducation et mixités », *CLIO Histoire, femmes et sociétés*, n° 18, 2003, p. 11-19.

6. *Ibid.*, p. 14.

Robin et expérimenté dans un orphelinat de l'Oise de 1880 à 1894<sup>1</sup> relevait d'une idéologie parfaitement novatrice pour l'époque. En est signifiant le fait qu'il consacra la fin de sa vie à la cause de « la libre maternité ».

Michelle Zancarini-Fournel précise que le mot « mixité » apparaît pour la première fois dans une circulaire du 3 juillet 1957, où voisinent les trois termes « gémination, coéducation, mixité » ; la réforme Berthoin de 1959 légalise les lycées mixtes nouvellement construits et il en va de même pour les CES lors de la réforme Fouchet en 1963. Elle insiste sur le fait qu'en 1965, les « administrateurs de l'Éducation nationale » eux-mêmes présentent la coéducation « comme une conséquence de l'évolution de la société<sup>2</sup> ». En 1976, les décrets d'application de la loi Haby généralisent l'organisation des « classes mixtes » à tous les degrés de l'enseignement mais « le terme même de "mixité" n'apparaît pas dans ces Textes qui autorisent la pratique conjointe des deux sexes dans l'enseignement<sup>3</sup> ».

L'institutionnalisation récente du genre révèle a contrario cette absence d'anticipation éducative et pédagogique : en appui sur les Conventions interministérielles/Égalité entre filles et garçons, femmes et hommes, Dominique Torsat éclaire comment les politiques d'égalité à l'école viennent combler ce vide<sup>4</sup>. Le colloque du Conseil national des programmes tenu au CNAM le 6 avril 2004 « L'enseignement est-il mixte ? » ou le colloque national tenu à Paris le 27 mai 2004 « De la mixité... à l'égalité dans le système éducatif » témoignent des avancées de la conscientisation du genre.

## 1.2 La socialisation différentielle, à l'avantage des garçons

Soit un discours républicain explicite censé viser une société égalitaire... mais une réalité de terrain implicite inégalitaire fondée sur la socialisation différentielle dès la maternelle et l'école primaire, comme l'expose Claude Zaidman<sup>5</sup> et au fil des études secondaires, comme le confirme Nicole Mosconi<sup>6</sup>. Soit une école qui régénère inlassablement et transmet

1. Christiane DEMEULENAERE-DOUYÈRE, « Un précurseur de la mixité : Paul Robin et la coéducation des sexes », art. cit., p. 132.

2. *Cahiers de l'INAS*, Rennes, C.R.D.P., 1965.

3. Michelle ZANCARINI-FOURNEL, *op. cit.*, p. 15

4. Dominique TORSAT, « Les politiques d'égalité à l'école entre les filles et les garçons, 1984-89 », in Françoise VOUILLOT (dir.), *Une égalité à construire*, Paris, CNDP, coll. « Autrement », 1999.

5. Claude ZAIDMAN, Claudine BAUDOUX, *Égalité entre les sexes, mixité et démocratie*, Paris, L'Harmattan, 1992 ; Claude Zaidman, *La mixité à l'école primaire*, Paris, L'Harmattan, 1996.

6. Nicole MOSCONI, *La mixité dans l'enseignement secondaire, un faux-semblant ?*, Paris, PUF, 1989.



les stéréotypes dans tous les aspects de l'éduquer-enseigner-orienter et qui biaise obligatoirement l'enjeu sociétal proclamé.

### 1.3 D'une logique binaire d'affrontement à un projet démocratique

Tant il est vrai que le devenir de l'école est imbriqué dans le projet sociétal. L'opposé de l'affrontement dont témoignent les expressions bellicieuses, telle cette « victoire à la Pyrrhus », s'ancre un projet éducatif et sociétal démocratique qui considère citoyen et citoyenne dans un égal respect. Ce projet historique plonge ses racines profondes dans le passé, fondement d'une République nouvelle, celle qu'initiaient Poulain de la Barre au xvii<sup>e</sup> siècle, Marie-Olympe de Gouges<sup>1</sup> et Condorcet au xviii<sup>e</sup> siècle, les fondateurs de l'école laïque au xix<sup>e</sup> siècle et Camille Sée, à l'origine des lycées de jeunes filles voire des plumes éclairées, telle celle de l'écrivain Victor Margueritte qui écrit son ouvrage au titre précurseur<sup>2</sup> *Ton corps est à toi* en 1927. Une République, qui, après avoir avoué le déni historique de la moitié féminine de la société, derrière le grossier subterfuge du suffrage dit « universel » dès 1848 et jusqu'en 1944, accepte de penser, d'anticiper les conséquences sociétales majeures de la scolarisation des filles à travers tout le cursus. De penser le devenir des individu-e-s, femmes ou hommes indépendamment de leur sexe civil, cela dans la sphère publique, le monde du travail, la politique, l'art comme dans la sphère privée et la famille. De penser les masculinités plurielles<sup>3</sup> et les nouvelles parentalités<sup>4</sup> dans une société qui vise l'égalité-altérité, à l'instar de Geneviève Fraisse, historienne ex-députée de l'Union européenne. Donc de conscientiser les inégalités de genre : à l'inverse du refoulement dans les normes imposées.

## 2 La tyrannie de la norme

Une fois posé que, pas plus la mixité que la perspective réaliste d'une société égalitaire n'ont été vraiment pensées et anticipées, il y a intérêt à révéler le contexte sociétal historique d'inclusion normative et de valence différentielle.

---

1. Olympe DE GOUGES, *Déclaration des droits de la femme et de la citoyenne*, septembre 1791.

2. VICTOR MARGUERITTE, *Ton corps est à toi*, Paris, Flammarion, 1927.

3. Christine CASTELAIN-MEUNIER, *Les hommes aujourd'hui, virilité et identité*, Paris, Acropole, 1988.

4. Irène THÉRY, « La mixité, figure nouvelle de l'égalité », in Yvonne KNIBIELHER (dir.), *Maternité, affaire privée, affaire publique*, Paris, Bayard, 2001 ; *Le démariage*, Paris, Odile Jacob, 1993.

## 2.1 Obstacles psychosociologiques et ordre symbolique

Marianne serait-elle l'image qui masque le vide ? Lors de l'atelier intitulé « Les absentes du politique<sup>1</sup> » qu'elle anime, Michèle Riot-Sarcey explique comment les femmes « sont assignées à résidence par les réseaux religieux, des savoirs et des pouvoirs masculins » ; elles sont pensées « hors de l'histoire, entre spiritualité — des vestales antiques, aux nonnes et aux vierges — et maternité, pas comme sujets ». Sa table ronde s'applique à démontrer la pertinence d'une lecture historique de la domination hommes/femmes : Athènes ne se prétend démocratique qu'en commettant un triple déni, celui des cités extérieures, des métèques et des femmes<sup>2</sup>. Annick Jaulin y évoque même un autre déni « Athéna naît de Zeus, elle n'a pas de mère ! ». Eleni Varikas y constate que la révolution de 1688 n'apporte pas d'existence légale à la femme anglaise, les normes sociétales s'inscrivant dans « le patriarcalisme : Locke maintient vive la notion du “droit naturel” du père ; seul le pouvoir politique devra être fondé sur un contrat ».

C'est en fait depuis l'origine des temps humains, anthropologiquement<sup>3</sup> que la femme subit la « valence différentielle » et semble vouée à la fonction de mère, « de reproduction » : magistral subterfuge sémantique qui vient surajouter un déni supplémentaire — car la procréation ne « re-produit » pas en vérité mais crée des consciences singulières — subterfuge du déni de la production des subjectivités et instrumentalisation de la femme. Sous-entendu : la femme, objet charnel, ne se voit pas reconnaître explicitement le pouvoir de « créer » un « sujet ». Ce pouvoir percutant est biffé, voué au néant symbolique ; il menacerait la valence différentielle qui survalorise socialement le masculin, à de rares exceptions ethnologiques près qui nuancent la stricte hiérarchie des rôles de sexe<sup>4</sup>.

Le sociologue Marc Préjean a décrit « le credo de l'idéologie patriarcale » qui fonctionnerait comme un code, un « système de signes » et a dressé un tableau des « caractères — qualificatifs ou substantifs — attribués

1. Atelier « Les absentes du politique », Blois, le 17 octobre 2004, hémicycle de la Halle aux grains, lors des 7<sup>e</sup> Rendez-vous de l'Histoire.

2. Nicole LORAUX, *L'invention d'Athènes*, Paris, Payot, 1993.

3. Françoise HÉRITIER, *Masculin/Féminin. La pensée de la différence*, Paris, Odile Jacob, 1996 et *Masculin/Féminin 2, Dissoudre la hiérarchie*, Paris, Odile Jacob, 2002.

4. R.D. PARKE, « Fatherhood », Cambridge, Harvard University Press, 1996, in Céline PETROVIC « Filles et garçons en éducation : les recherches récentes », *Carrefours de l'éducation*, n° 17 janv-juin 2004 : « Chez les Trobriandais de Mélanésie, le père participe activement aux soins, au nourrissage et au transport des jeunes enfants, ce qui est également le cas chez des Taira d'Okinawa, chez les Pygmées Aka d'Afrique, les Ilocos des Philippines » (p. 10.)

à chaque sexe comme propriétés, réputées “naturelles” de surcroît<sup>1</sup>. » Or tout ordre binaire hiérarchisé semble « naturel », en vertu des « *habitus* sexués » car il y a conformité entre l’ordre symbolique de la psyché et l’ordre matériel d’une société donnée explique Pierre Bourdieu<sup>2</sup>. Les normes régulatrices de l’inclusion qui imposent les rôles de sexe, dans leur moindre détail sont invisibles ; elles relèvent de l’inconscient collectif. Stéphane Audouin-Rouzeau fait remarquer que le même mécanisme d’inclusion normative entre en action dans le déni des violences sexuées et des violences de guerre ; l’action est réalisée par devoir, sur ordre de l’état voire la pression familiale « la violence de guerre n’est pas assumée dans l’imaginaire, la cause est externalisée<sup>3</sup> ». Il s’agit symboliquement de maintenir en place « le bon ordre » des choses et des êtres : filles et garçons, femmes et hommes, chacun-e à « sa » place.

C’est donc bien la construction binaire des identités sexuées qui doit être interrogée car elle constitue un obstacle psychologique majeur : dès la petite enfance, en famille comme à l’école, chaque enfant, selon son sexe civil, est formaté à coups d’injonctions, d’interdits ou de non-dits. Sandra Bem<sup>4</sup> pulvérise la croyance traditionnelle, héritée de Terman et Miles vers 1936, dans les « échelles de masculinité et de féminité considérées comme deux pôles opposés » et explique que « les items ou qualificatifs d’identité sexuée ne sont pas complémentaires mais au contraire indépendants<sup>5</sup> », ce qui fait qu’une personne cumule nécessairement des qualificatifs connotés « masculin » ou « féminin » dans sa propre culture. Cette apparente « androgynie psychologique » est nécessaire à l’épanouissement de chaque individu-e qui échappe ainsi au diktat des modèles de conduites générés par toute société, définissant ce que sont un « vrai » homme et une « vraie » femme. Cendrine Marro teste des élèves de 3<sup>e</sup> à partir de son propre « Questionnaire d’adhésion aux rôles de sexe », adaptation personnelle du *Bem Sex Role Inventory* confrontée à celle réalisée par Marie-Claude HURTIG et Marie-France PICHEVIN<sup>6</sup> et évalue leur auto-attribution des qualificatifs « féminin » et « masculin » : « Tout se passe

1. Marc PRÉJEAN, *Sexes et Pouvoir. La construction sociale des corps et des émotions*, Montréal, Presses de l’université de Montréal, 1994, p. 46-48.

2. Pierre BOURDIEU, *La domination masculine*, Paris, Seuil, coll. « Liber », 1998, p. 16.

3. Atelier « Les absentes du politique », *op. cit.*

4. Sandra BEM, « The measurement of psychological androgyny », *Journal of consulting and clinical psychology*, n° 42, 1974, p. 155-162 ; « Au-delà de l’androgynie. Quelques préceptes osés pour une identité de sexe libérée », in Marie-Claude HURTIG et Marie-France PICHEVIN (éd.), *La différence des sexes. Questions de psychologie*, Paris, Tierce, 1986.

5. Cendrine MARRO, « Évaluation de la féminité, de la masculinité et auto-attribution des qualificatifs “féminin” et “masculin” », *Construction et affirmation de l’identité chez les filles et les garçons, L’Orientation scolaire et professionnelle*, vol. 31, n° spécial 4, CNAM-INETOP, décembre 2002, p. 549.

6. Cendrine MARRO, art. cit., p. 552.

comme si les garçons ne pouvaient pas se déclarer “peu souvent masculins”. Cette “incapacité” serait cependant plus prégnante que celle consistant à se déclarer “souvent féminins”... Les filles, quant à elles, sont légèrement plus enclines à se déclarer “peu souvent féminines” et parallèlement “souvent masculines”... Mais en tant que terme inducteur d’un modèle de féminité très centré sur l’affectif et la disponibilité à autrui — caractéristiques qui peuvent être, certes, valorisées sur un plan personnel, mais, dans le même temps, dévalorisées en terme de reconnaissance sociale — le qualificatif de “féminin” peut apparaître à un certain nombre de jeunes filles en décalage avec leurs aspirations personnelles et surtout professionnelles, et, à ce titre, être l’objet de rejet, et ce de manière un peu plus consensuelle que ne l’est “masculin” pour les garçons<sup>1</sup>. » Concrètement, en terme d’efficacité, il semble que l’école ait beaucoup à gagner à conscientiser et à promouvoir les qualités « connotées » « masculines » ou « féminines » pour que chaque adolescent-e, quel que soit son sexe, s’y reconnaisse et s’en empare, au plan identitaire et dans son projet de vie.

Le déconstructionnisme<sup>2</sup> présente le mérite de contribuer à la déconstruction du mode binaire : « les travaux de Judith Butler — le genre est trouble et non pas double — doivent autant à Derrida qu’à d’autres penseurs contemporains, tels Deleuze ou Foucault, voire même Lacan<sup>3</sup> ». Et « l’indécidabilité » des positions de sexe et des pratiques sexuelles débouche sur une distanciation critique — ou « distanciation parodique » dans le *queer* — du donné sexué déterminé : elle « permet d’ébranler la dualisation historiquement fixée des statuts sexués mais ne prétend pas en faire table rase, la différence ne disparaît pas mais se mue en un perpétuel différer... devient “différence” selon le terme forgé par Derrida... La question du devenir de la sexuation et de la génération comme du devenir des rapports sociaux de sexe ne relève pas d’une métaphysique de la différence ou de l’indifférence des sexes mais de l’action transie par le désir et éclairée par la pensée<sup>4</sup> ». C’est bien une question de vécu — un devenir mobile qui se redécide dans chaque acte, entamant les modèles imposés<sup>5</sup> —, donc une question de praxis et de politique des sexes.

## 2.2 Obstacles imaginaires et fantasmatiques

Chaque personne est invitée par la pression sociale à obéir, en fonction de normes collectives déclarées ou inconscientes, ce que le philosophe

---

1. *Ibid.*, p. 559-560.

2. Judith BUTLER, *Gender trouble, Feminism and the subversion of identity*, 1990.

3. Françoise COLLIN, « Déconstruction ou destruction de la différence des sexes », *Contretemps*, Textuel, sept-mai 2003, p. 48.

4. *Ibid.*, p. 54-55.

5. *Ibid.*, p. 48.

Cornélius Castoriadis nomme *la signification imaginaire sociale*<sup>1</sup>, à des règles physiques et mentales, d'apparences et de comportements qui sont différentes selon le sexe et qui investissent la vie privée et publique. Les rôles de sexe induits varient en fonction de l'espace géographique et de la période historique. L'approche « constructiviste » de la culture, réflexive, interprétative confirme qu'ils ne sont pas figés. « Ils définissent donc les modèles de la masculinité et de la féminité dans une culture donnée et aussi les rôles sociaux et activités réservés à l'un et l'autre sexe<sup>2</sup> ».

De nombreuses études traitent des « imaginaires sociaux ». Or l'orientation scolaire est impulsée par ces imaginaires : il n'est pas contestable que l'imaginaire technologique et scientifique soit un frein à la diversification professionnelle ; les techniques et le genre se construisent mutuellement, contribuant à connoter les métiers « masculin » ou « féminin », lesquels doivent être historicisés<sup>3</sup>. En matière de constructions des identités de genre, on peut citer Wajcman : « Le manque de compétence technique des femmes devient réellement partie intégrante de l'identité de genre féminine, en même temps qu'il est un stéréotype de genre<sup>4</sup> ». Berner étudie en 1997 la culture technique masculine dans les écoles d'ingénieurs, dont la mise à l'épreuve physique de soi et la confrontation aux machines et comment elle devient un élément quasi-constitutif de l'identité masculine. Catherine Marry analysera en 2004 les conséquences pour « les femmes ingénieurs » qui réussissent à transgresser. Paola Tabet<sup>5</sup>, anthropologue, fonde l'affirmation réitérée de l'extériorité des femmes aux techniques sur des représentations originelles : le contrôle des outils et des armes, des techniques, inégalement réparti dans la plupart des sociétés, aboutit à un *gap* entre les deux sexes qui affaiblit l'emprise des femmes sur le monde matériel. Elle insiste sur l'héroïsation de nombre de tâches « masculines ». À l'inverse, des techniques ancestrales « féminines » sont l'objet d'une non-reconnaissance, relayée par les femmes elles-mêmes. Elle interroge aussi la fonction féminine de reproduction, susceptible d'une instrumentalisation : représentée dans l'imaginaire social en tant qu'outil technique, sous l'angle de l'emprise masculine possible.

Du côté de la sexuaton et de la transgénération, il n'est pas question d'explorer ici les imaginaires du plaisir ou à l'opposé, les déviances adoles-

1. Cornelius CASTORIADIS, *L'institution imaginaire de la société*, Paris, Seuil, 1975.

2. Françoise VOUILLOT, « Construction et affirmation de l'identité sexuée et sexuelles : éléments d'analyse de la division sexuée de l'orientation », *L'orientation scolaire et professionnelle*, vol 31, n° 4, p. 485-486.

3. Helena HIRATA, Françoise LABORIE, Hélène LE DOARÉ, Danièle SENOTIER, *Dictionnaire critique du féminisme*, Paris, PUF, 2004, (2<sup>e</sup> éd.), p. 228-233.

4. Judy WAJCMAN, *Feminism confronts technology*, Cambridge, Polity Press, 1991.

5. Paola TABET, « Les mains, les outils, les armes », *L'homme*, vol. 19, n° 3-4, 1979, p. 5-61.

centes ou adultes vers la performance voire la violence<sup>1</sup> mais de repérer des lignes de partage. Les résistances banales d'ordre psychosociologique au respect mutuel de l'autre sexe se manifestent diversement : le « sexisme ordinaire » peut évoluer jusqu'à la misogynie ou la misandrie, à titre individuel ou collectif. L'homosexualité radicale peut se conjuguer avec des positions sexistes défavorables à la conscientisation du genre ou visant à privilégier une catégorie de sexe au détriment de l'autre : auquel cas, rare, l'identité sexuelle elle-même devient étrangement obstacle ; même si historiquement l'utopie égalitaire se nourrit aux confins des luttes homosexuelles et féministes. S'il n'est plus à démontrer que « le refus du féminin » soit à la source de l'homophobie<sup>2</sup>, la valorisation symbolique du féminin s'impose alors comme un levier puissant et nécessaire de dialogue inter sexe. Ce à quoi s'emploie Monique Schneider<sup>3</sup>, qui ébauche une symbolisation glorieuse du sexe de la femme, magique « chambre supplémentaire » à l'opposé du « caractère d'absence, de vide, de trou » et qui met à mal les repères imposés par la logique de castration : « La non-mention du rapport aux seins dans le questionnement psychanalytique sur la féminité relève-t-elle d'un partage sexué placé sous le signe de l'androcentrisme ? Françoise Héritier fait reposer la différence des sexes sur la possibilité, présente ou absente, d'enfanter... Si on suit cette indication, c'est le sexe masculin qui se voit affecté par le manque, ce que certains passages de *L'homme aux loups* mettent en évidence ; on y voit en effet l'enfant s'interroger sur la possibilité, pour un garçon, d'avoir un enfant "dans son corps *im Leib*", *Leib* signifiant à la fois "le corps en creux" et le ventre, traduit parfois par "sein" <sup>4</sup>. »

Quant à l'utopie de la production en laboratoire de l'être humain voire d'un corps indifférencié ou asexué — qui tient de la science fiction —, elle doit aussi être évoquée ici, à la suite des avancées scientifiques sidérantes que sont la parthénogenèse et l'ectogenèse : « Henri Atlan, lors du troisième Congrès "Sciences de l'homme et Sociétés" sur le thème "Aux limites de l'humain" avait parlé d'un possible utérus artificiel, étudié au Japon, "pour libérer les femmes de la grossesse". Il n'y opposait pas d'objection au regard de l'éthique si un projet d'amour était présent <sup>5</sup>. Cependant

1. Maria Michela MARZANO, « La pornographie et la construction de l'imaginaire amoureux », *VEI Enjeux*, « Rapports de sexe, rapports de genre. Entre domination et émancipation », n° 128, mars 2002, p. 158-175.

2. Philippe LIOTARD, « Les figures fantasmatiques du masculin et du féminin », *Actes du colloque Les violences sexistes à l'école, op. cit.*, p. 19-21.

3. Monique SCHNEIDER, *Le paradigme féminin*, Paris, Flammarion, coll. « Aubier psychanalyse », 2004.

4. *Ibid.*, p. 12-13.

5. Cette position continuera à s'affirmer : Henri ATLAN, *U.A utérus artificiel*, Paris, Seuil, 2005.

on peut imaginer que les effets psychologiques seraient majeurs si la gestation dans un milieu artificiel existait voire se généralisait. Nous sommes bien ici aux limites des représentations partagées qui font du corps maternel, la matrice de la vie avec toutes ses élaborations fantasmatiques<sup>1</sup>. » Le débat restera ouvert, éternelle aporie, quant à savoir si la dématernalisation des femmes serait une libération ou une mutilation incommensurable, pour les femmes comme pour l'humain. Il inspire à la philosophe Françoise Collin cette réflexion de genre, en terme de pouvoir :

si, suivant la doctrine psychanalytique, on tient que la maternité est une modalité féminine du phallique, c'est-à-dire du pouvoir, on peut penser que nous sommes entrés dans la grande bataille pour son appropriation masculine par les pouvoirs de la techno science : les hommes sont en passe de devenir aussi des mères, des « permères »<sup>2</sup>.

### 2.3 L'obstacle religieux : traditions et intégrismes

Evelyne Martini qui a été responsable de la formation continue dans le domaine des religions à l'I.U.F.M. de Créteil invite les auteurs de l'ouvrage synthétique qu'elle coordonne à explorer le décalage entre « les messages originels de toutes les traditions religieuses qui posent le principe de l'égalité des hommes et des femmes devant le divin » et « la récupération du message par le politique, toujours dans le sens d'une inféodation de la femme à l'homme<sup>3</sup> ». L'émergence du « sujet » — indépendamment du sexe civil — et la pensée de l'altérité sont entravés par les imaginaires du sacré ; malgré l'originalité que souligne Dominique Trotignon, Président de l'université bouddhique européenne : « Pour les bouddhistes, il y a des individualités, des "autres". Le bouddhisme pense la différence dans la multiplicité ; une dualité multipolaire et non bipolaire [...] un Bouddha est à la fois homme et femme [...] mais la distinction renvoie toujours au registre de la convention<sup>4</sup> ». Philippe Haddad, rabbin de Nîmes, est reconnaissant à la culture occidentale qui permet le questionnement « dans une société qui a souligné depuis quelques siècles, la valeur du sujet, comme une critique, d'ailleurs, du discours judéo-chrétien. Cette spécificité de la modernité permet de penser pour la femme un rôle en tant que sujet [...] La seule manière [...] est de faire référence à la modernité — précisément au discours occidental — pour pouvoir ré-alimenter la religion, lui redon-

1. Armand TOUATI, « Femmes Hommes. L'invention des possibles », *Cultures en mouvement*, 2005, p. 13.

2. Françoise COLLIN, art. cit., p. 54-55.

3. Evelyne MARTINI (dir.), *La femme, ce qu'en disent les religions*, Paris, L'Atelier, 2002, p. 158.

4. *Ibid.*, p. 163.

ner un souffle<sup>1</sup>. » Pour Malek Chebel « Le christianisme a cinq siècles d'avance » ; il explore dans un ouvrage<sup>2</sup> « pourquoi l'Islam, contrairement au christianisme, ne fabrique pas de sujets, mais seulement des communautés » : pour lui « le sujet est à venir, il n'existe pas encore. Avec tout ce que cela implique pour les femmes<sup>3</sup>... »

Les déviances induisent des inégalités de genre et des violences sexistes et sexuelles, mutilations — excisions et infibulations —, lapidations, défigurations à l'acide et immolations par le feu, crimes dits d'honneur, etc. C'est que la peur des troubles de l'identité sexuée et sexuelle, de ne pas être en conformité avec les normes culturelles polymorphes de « l'assurance virile » ou de la « pudeur féminine » dont dépendrait « l'honneur masculin » ; la relance des peurs archaïques auxquelles participe celle du pouvoir de séduction ou de procréation : incluant la peur du désir et de la non-maîtrise masculine de la progéniture ; la persistance de tabous culpabilisants et de frustrations, accentuent les inégalités de genre qui sont a posteriori théorisés dans des systèmes politiques aliénants, censés trouver leur justification dans des textes religieux : les intégrismes des trois monothéismes sont interrogés dans des études comparatives dont certaine<sup>4</sup> largement médiatisée.

L'actualité de nombreux colloques qui interroge la laïcité révèle l'acuité de l'obstacle religieux face à la réduction des inégalités de genre<sup>5</sup>.

### 3 L'invisibilité historique des femmes

Le déni symbolique des femmes qui a déjà été évoqué dans cet article, passe par tous les moyens possibles : celui de l'invisibilité spatiale dans la réalité urbaine contemporaine est très signifiant. L'on doit à Teresa Vincente Mosquete une étude sur la visibilité des femmes en Espagne, à partir des noms de rues répertoriées, dans les espaces urbains des neuf capitales de provinces de la région autonome Castilla y Leon et pour la ville de Salamanca<sup>6</sup> : « on arrive à la conclusion de la presque absolue absence de noms de femmes représentatives des contributions féminines au progrès de la société. Cette invisibilité s'avère plus grave quand on

---

1. *Ibid.*, p. 172.

2. Malek CHEBEL, *Le sujet en Islam*, Paris, Seuil, 2002.

3. Evelyne MARTINI (dir.), *op. cit.*, p. 172.

4. Cf. l'étude de Carole FOUREST et Fiammeta VIENNER, *Tirs croisés*, 2005.

5. Colloques comparatistes et pluridisciplinaires : « Genre, laïcités, religions », mai 2005 ; Colloque de Marseille « Avancées et régressions au regard des trois monothéismes », mai 2006.

6. Teresa Vincente MOSQUETE, « Invisibilité des femmes dans les villes méditerranéennes », Colloque *Genre, territoire, développement : quels regards géographique ?*, E.N.S. de Lyon, mars 2004, p. 27.



constate les références religieuses qui dominent dans les rares noms de rue dédiés aux femmes. »

Écoutons de nouveau la voix sublimée par toutes celles qu'elle incarne de Michelle Perrot : « Le silence est un commandement réitéré à travers les siècles par les religions, les systèmes politiques et les manuels de savoir-vivre. Silence des femmes à l'église et au temple, plus encore à la synagogue ou à la mosquée où elles ne peuvent même pas pénétrer à l'heure de la prière. Silence dans les assemblées politiques peuplées d'hommes qui font assaut d'une mâle éloquence. Silence dans l'espace public où leur intervention collective est assimilée à l'hystérie du cri et une attitude trop bruyante "à la mauvaise vie". Silence, même, dans le privé, qu'il s'agisse du salon du XIX<sup>e</sup> siècle où s'est tue la conversation plus égalitaire de l'élite des Lumières, refoulée par les obligations mondaines... et les convenances de la politesse<sup>1</sup>. »

De lourds verrous devront être levés au plan sociétal : les premières historiennes aussi sont invisibles, ainsi « Lucie Varga et Thérèse Sclafert sont les deux seules femmes à signer un article avant-guerre dans *Les Annales* ; Suzanne Dognon-Febvre, agrégée, arrête son doctorat dès son mariage pour assister son mari et élever leurs enfants ; *idem* pour Simone Vidal-Bloch dont le travail de préparation de notes de recherche ou de relecture de manuscrits ne fut jamais signalé par son mari<sup>2</sup>. »

Quant à l'Histoire, elle a été de tous temps écrite par des historiens, « métier d'hommes qui écrivent l'histoire des hommes, présentée comme universelle » : ainsi s'expriment collectivement Georges Duby et Michelle Perrot dans leur magistrale introduction aux cinq volumes de l'Histoire des femmes en Occident, publiés en 1992<sup>3</sup>, œuvre colossale et subversive. Il est vrai qu'en 1965, on ne dénombrait à l'université que trois femmes sur cent vingt professeurs et dix parmi les quatre-vingt-sept maîtres de conférences ou maîtres-assistants : la proportion est alors la même qu'au lendemain de la seconde guerre mondiale. Et Pierre Grimal publie son « Histoire mondiale de "la" femme » en 1965-1967 : « le choix du singulier et les thèmes abordés concernent une image féminine inscrite dans une sorte d'immuabilité où est totalement absente toute idée de domination<sup>4</sup> ». Le décalage avec la réalité sociale française est patent : les femmes votent depuis vingt ans, Beauvoir a publié son *Deuxième sexe* depuis plus de quinze ans et « La

1. Michelle PERROT, *Les femmes ou les silences de l'histoire*, Paris, Flammarion, 1998, Introduction générale, p. I-II.

2. Fabrice VIRGILI, « L'histoire des femmes et l'histoire des genres aujourd'hui », *Vingt-tième siècle*, Presses de Sciences politiques, n° spécial 75, juillet-septembre 2002, p. 6.

3. Georges DUBY et Michelle PERROT (dir.), *Histoire des femmes*, 5 tomes, Paris, Plon, 1992.

4. Fabrice VIRGILI, art. cit., p. 6.

maternité heureuse » s'est muée en « Planning familial » depuis quelques cinq années.

À propos des thématiques abordées, — après le passage de l'histoire traditionnelle événementielle politico-militaire, « connotée masculine », à la pensée économique-sociale de l'école des Annales —, leur ouverture s'est faite difficilement après guerre, par les marges disciplinaires dont la démographie et la psychanalyse : Braudel étudie l'alimentation, Leroy-Ladurie le corps, Goubert la maladie, Flandrin les comportements sexuels, « autant de sujets abordés... par des anciens élèves de Lucien Febvre ou de Marc Bloch, qui mettent en évidence de nouveaux objets<sup>1</sup> ». Ce qui fera écrire à Michelle Perrot « [...] l'éclatement de l'histoire — on a pu parler "d'histoire en miettes" — favorisait l'apparition de nouveaux objets : l'enfant, la folie, la sexualité, la vie privée... alors pourquoi pas les femmes<sup>2</sup>? » L'on songe aux riches apports de Philippe Ariès et aussi à Michel Foucault. Mais, en égard aux obstacles à la conscientisation du genre, quête de cet article, Michelle Perrot poursuit « La "nouvelle histoire" nom généralement donné à la seconde génération des Annales se montrait à la fois favorable à la création de thématiques nouvelles, mais très réticente devant tout effort de théorisation [...] De ce point de vue, l'ambition — la prétention? — du féminisme à opérer une "rupture épistémologique" suscitait scepticisme et réserve. Inclure les femmes, passe encore. Mais le genre et ses intentions de "déconstruction"? Au vrai, dans les années 1970, la question se posait à peine, et en histoire moins qu'ailleurs. »

Car il a fallu la « volonté de rendre visibles les femmes comme actrices de l'histoire, comme sujets de recherche, comme historiennes. L'histoire des femmes est indissoluble de cette triple démarche : militante, scientifique et institutionnelle<sup>3</sup>. » Les débuts de l'histoire des femmes sont portés par le mouvement féministe, né dans le sillage de mai 68. Fabrice Virgili éclaire deux actes fondateurs du MLE, l'un symbolique de la prise de parole — en mai 70, les femmes décident « sous les quolibets » de la tenue d'une assemblée non mixte à l'université de Vincennes —, l'autre, symbolique de la visibilité — le 26 août 70, une manifestation brandit devant l'Arc de triomphe la fameuse banderole sur laquelle est écrite « Il y a plus inconnu que le soldat inconnu : sa femme<sup>4</sup> ».

Le chemin sera difficile de la confusion originelle entre militantisme et recherche — sur les femmes — à partir des années soixante dix à l'institutionnalisation des années quatre-vingt : dans son article, « L'histoire des femmes et l'histoire des genres », Fabrice Virgili évoque les pionnières puis

1. *Ibid.*, p. 7.

2. Michelle PERROT, *op. cit.*, p. VIII.

3. Fabrice VIRGILI, art. cit., p. 5.

4. *Ibid.*, p. 7.

décrit la progressive conquête des postes, le délicat accès aux revues traditionnelles — qui débouchera sur la préférable création des revues spécialisées dont *Pénélope* de 1979 à 1985 et *Clio, histoire, femmes et sociétés* en 1997 —, enfin les premiers manuels du supérieur sur l'histoire des femmes, tels ceux de Yannick Ripa en 1999 et de Christine Bard en 2001<sup>1</sup>.

Les étapes qui en jalonnent l'émergence sont significantes de la percutante conscientisation en marche : en 1973-74, le 1<sup>er</sup> séminaire à la Sorbonne de Michelle Perrot et de Pauline Schmitt « Les Femmes ont-elles une Histoire ? » ; en 1984, Saint-Maximin « Une Histoire des femmes est-elle possible ? » ; en 1997, le Colloque de Rouen « Une Histoire sans les Femmes est-elle possible ? » puis en 2004, les 7<sup>e</sup> Rendez-vous de l'Histoire à Blois : « Histoire des femmes et du genre ».

L'histoire des femmes écrite par des femmes à partir des années soixante dix se double d'une réflexion historiographique permanente décrite par Françoise Thébaud<sup>2</sup>. Lever l'obstacle de « l'absence des sources » — car la manière dont elles ont été constituées intègre l'inégalité sexuelle et la dévalorisation féminine —, n'est pas la moindre des difficultés ; d'où l'intérêt pour l'exhumation des récits de vie, la remémoration. L'émergence subversive du genre, sa conscientisation passe aux yeux de Michelle Perrot par la levée de l'obstacle structuraliste, formidable implosion du sociétal et de l'invisible : « Le structuralisme avait, certes, vu dans "l'échange des biens, l'échange des femmes" une donnée élémentaire du fonctionnement de la parenté, mais sans aller plus loin du côté des rapports de sexe. Françoise Héritier, qui a succédé à Claude Lévi-Strauss au Collège de France, eut le grand mérite de reprendre la réflexion là où il l'avait laissée. Son livre, *La pensée de la différence* est le point le plus abouti de ce retour à la construction de la pensée symbolique<sup>3</sup>. » Bon repère pour historiciser la démarche de déconstruction que questionne cet article et de conscientisation du genre dans un sens égalitaire : le second tome du diptyque de Françoise Héritier *Masculin/féminin 2. Dissoudre la hiérarchie* attendra 2002 pour voir le jour.

Ce qui importe est *in fine* de dépasser l'histoire des hommes... et désormais l'histoire des femmes pour prétendre à une histoire sexuée qui prenne en compte la réalité des sujets femmes et hommes et leurs relations, en intégrant le puissant outil heuristique qu'est le genre.

1. Yannick RIPA, *Les femmes actrices de l'histoire de France 1789-1945*, Paris, SEDES, 1999 ; Christine BARD, *Les femmes dans la société française au XX<sup>e</sup> siècle*, Paris, Colin, 2001.

2. Françoise THÉBAUD, *Écrire l'histoire des femmes*, Fontenay/Saint-Cloud, E.N.S. éd., 1998.

3. Michelle PERROT, *op. cit.*, Introduction générale, p. VII.

#### 4 L'obstacle sémantique et épistémologique

Mais l'adoption du concept se heurte à des obstacles. La polysémie triviale du terme français pose problème : l'emploi au sens grammatical, malgré l'existence du « neutre » invite à la pensée binaire — qui est exactement à l'opposé du concept ontologique — et le pluriel « genres » engendre aussi une confusion ; quant à l'usage sémantique si différent du terme, pour la classification naturaliste des espèces et aussi des textes en littérature, il ne peut qu'induire en erreur.

Le transfert culturel à partir du continent américain du concept de *gender* — concept ontologique, en tant qu'il intègre l'égalité de l'individu-e, quel que soit son sexe civil déclaré, dont découle l'aspiration à l'égalité —, nécessite de lever de lourdes barrières intellectuelles et même linguistiques : l'on date la naissance du *gender* vers 1955 ; *Sex and Gender* de Robert Stoller est publié en 1968 ; *Sex, gender and society* de Ann Oakley en 1972 ; avec la vulgarisation en 1988 par Michèle Riot-Sarcey du texte devenu classique de Joan Scott, le genre devient une véritable catégorie d'analyse<sup>1</sup> ; mais le fameux *Gender trouble* de Judith Butler n'est traduit en français qu'une quinzaine d'années après sa parution.

L'émergence du concept de genre est complexe, des apports de la biologie au social et au transdisciplinaire<sup>2</sup> soit trois étapes : la période 1860-1940 permet, grâce à la découverte de l'ambivalence des hormones sexuelles<sup>3</sup>, de comprendre la complexité du « sexe biologique », composé de plusieurs caractéristiques, anatomique, physiologique, hormonale, cellulaire et chromosomique et de le distinguer du « sexe social », à la faveur de l'observation des personnes intersexes et de l'interrogation née par les féministes et les homosexuels sur la « normalité » ; la période 1940-1960 fait émerger la définition scientifique du concept de genre comme « identité profonde » de l'individu, comme « construction culturelle des identités de sexe » parallèlement à la production industrielle des hormones de synthèse et à leur utilisation médicale, pour le traitement des anomalies de sexe à la naissance, des stérilités, de la ménopause, des défaillances « viriles » du désir sexuel<sup>4</sup> ou pour acquérir des traits sexuels secondaires du sexe opposé ; à partir des années 1970, le concept de genre doit aux

1. Joan SCOTT, « Gender, a useful category of historical analysis », *American historical Review*, n° 91, 1986 (traduit par Michèle RIOT-SARCEY dans *Les Annales* en 1988).

2. Ilana LÖWY et Hélène ROUCH, « Genèse et développement du genre », *Les Cahiers du genre*, n° 34, « La distinction entre sexe et genre, une histoire entre biologie et culture », Paris, L'Harmattan, 2003, p. 5-16.

3. Christiane SINDING, « Le sexe des hormones : l'ambivalence fondatrice des hormones sexuelles », *Les cahiers du genre, op. cit.*, p. 48.

4. Jean-Paul GAUDILLÈRE, « La fabrique moléculaire du genre : hormones sexuelles, industrie et médecine avant la pilule », *Les cahiers du genre, op. cit.*, p. 68-76.

féministes de poser la question de la domination et des rapports sociaux de sexe et les années 1980 à 90 feront la jonction avec les sciences sociales et culturelles, ce qui à la fois, enrichira le concept par sa nécessaire historicisation temporelle et spatiale mais fera ressortir les diverses influences idéologiques, marxiste, sociologique, postmoderniste...

L'interrogation épistémologique respective des disciplines est un obstacle en soi car elle se fait à partir de concepts originels différents — « rapports sociaux de sexe » en sociologie, « masculin-féminin » en littérature, « différence des sexes » en philosophie — et à partir de sources, de méthodes pré-existantes ; le genre est comparé comme « catégorie d'analyse » en histoire, sociologie, littérature<sup>1</sup>. Les débats se poursuivent activement et touchent désormais toutes les disciplines, sans aucune exception, comme l'état des savoirs établi par Margaret Maruani<sup>2</sup> — qui rassemble cinquante-huit auteur-e-s appartenant aux différentes disciplines des sciences humaines et sociales : sociologues, démographes, historien-ne-s, économistes, statisticien-ne-s, philosophes, anthropologues, juristes, politologues, épidémiologistes, ergonomes — le confirme :

Le genre n'est pas un domaine spécialisé, c'est une grille de lecture de la société. Que l'on s'intéresse à l'école, à l'emploi, à l'immigration, à la famille, à la santé, aux retraites le cas échéant soit en pays économiquement développés ou à tout autre problème social, le genre est un des axes essentiels de la connaissance, un outil indispensable à l'intelligence du monde social. La « variable sexe » n'est pas contingente, elle est nécessaire.

## 5 La tyrannie de la nature

### 5.1 L'obstacle scientifique du fallacieux « déterminisme biologique »

« L'extraordinaire » résistance que tente de circonscrire cet article est flagrante avec le faux débat autour du prétendu « sexe du cerveau », la seule « sexuation » de fait du cerveau concernant la reproduction sexuée, par exemple dans le cerveau féminin la présence des circuits de neurones enclenchant cycliquement l'ovulation<sup>3</sup>. En effet des arguments partiels erronés sur le cerveau, dont certains s'enracinent à l'aube des croyances,

---

1. Dominique FOUGEYROLLAS-SCHWEBEL, Christine PLANTÉ, Michèle RIOT-SARCEY et Claude ZAIDMAN (dir.), *Le genre comme catégorie d'analyse. Sociologie, histoire, littérature*, Paris, L'Harmattan, coll. « Bibliothèque du féminisme/RING », 2003.

2. Françoise THÉBAUD, « Sexe et genre », in Margaret MARUANI (dir.), *Femmes, genre et sociétés, l'état des savoirs*, Paris, La Découverte, 2005, p. 59-66 ; Margaret MARUANI, *op. cit.*, p. 12.

3. Catherine VIDAL, Dorothee BENOIT-BROWAEYS, *Cerveau, sexe et pouvoir*, Paris, Belin, coll. « Regards », 2005, p. 41.

continuent à être divulgués, à seules fins, en réalité, de justifier les inégalités de genre. Comme l'écrit Maurice Godelier<sup>1</sup> « la démarche "scientifique" se mue en démarche idéologique. Un ordre social provisoire devient un ordre naturel incontournable. »

« Qu'il s'agisse de tests cognitifs, d'études en imagerie cérébrale ou de la découverte de nouveaux gènes », Catherine Vidal invite « au devoir de vigilance scientifiques et citoyens<sup>2</sup> ». L'on citera parmi les arguments scientifiques censés illustrer un déterminisme biologique<sup>3</sup> : le volume du cerveau mis en corrélation avec l'intelligence en 1861 par Paul Broca, argument absurde pourtant repris en 1992 par Jean-Philippe Rushton<sup>4</sup> ; l'opposition d'un hémisphère droit « masculin » — siège des compétences spatiales et mathématiques — et d'un hémisphère gauche « féminin » — qui serait plus spécialisé dans le langage<sup>5</sup>, vision binaire stéréotypée allant de pair avec la théorie de la stricte localisation cérébrale des tâches ; l'affaire du corps calleux<sup>6</sup> voire la liaison entre la testostérone et l'aptitude aux mathématiques par Doreen Kimura en 2001<sup>7</sup>. Or « L'imagerie par résonance magnétique montre l'inverse : le langage mobilise une dizaine de régions dans les deux hémisphères et le raisonnement mathématique fait activer le cortex frontal gauche, chez les hommes comme chez les femmes<sup>8</sup>. » En outre, des stratégies cérébrales spécifiques à chaque individu-e, peuvent activer des zones cérébrales différentes pour une même tâche.

Certains préjugés ont la peau dure : telle la prétendue inaptitude des hommes à écouter ou celle des femmes à s'orienter ; le géographe Jean-François Staszak<sup>9</sup> met à mal la cartographie cérébrale sexuée — cerveau masculin, cerveau féminin — qu'osent dessiner Allan et Barbara Pease en 2000 et les élucubrations de John Gray dans son best-seller paru en 1992 et réédité en 1997 autour de Mars et de Vénus.

L'extraordinaire, c'est la force de la « résistance » sociétale au vu des apports scientifiques puissants et concordants qui sont pourtant

1. Maurice GODELIER, « Avant-Propos », in Catherine VIDAL, Dorothee BENOIT-BROWAEYS, *Cerveau, sexe et pouvoir*, *op. cit.*, p. 8-9.

2. Catherine VIDAL, « Le cerveau, le sexe et les neurosciences », *L'orientation scolaire et professionnelle*, vol. 31, n° 4, CNAM-INETOP, décembre 2002, p. 503-504.

3. Céline PETROVIC, « Filles et garçons en éducation : les recherches récentes », *Carrefours de l'éducation*, n° 17, 2004, p. 5-12. L'auteure y dénonce les arguments évoqués pour les réfuter.

4. Catherine VIDAL et Dorothee BENOIT-BROWAEYS, *op. cit.*, contre-argumentaire p. 21.

5. *Idem*, contre-argumentaire p. 21-23.

6. *Ibid.*, p. 26.

7. Céline PETROVIC, *art. cit.*, p. 9.

8. Céline PETROVIC, *art. cit.*, p. 9, d'après Stanislas DEHAENE, Elizabeth SPELKE, Philippe PINEL, R. STANESCU et Sanna TSIVKIN, « Sources of mathematical thinking and brain-imaging evidence », *Science*, n° 284, 1999, p. 970-974.

9. Jean-François STASZAK, « Vos problèmes de couple expliqués par la géographie. Genre et espace dans quelques best-sellers », *Géographie et cultures*, n° 54, 2005, p. 11-29.

massivement divulgués à l'encontre de ces idéologies obscurantistes : l'absence, avérée par l'histoire des sciences, de différences anatomiques dans l'organisation macroscopique et microscopique du cerveau d'un homme et d'une femme<sup>1</sup>; la théorie non contestée de « la plasticité cérébrale », pour exemple à la naissance, il existe une indétermination qui permet aux 90 % des synapses de se former au cours des quinze premières années<sup>2</sup>; les méta-analyses montrant au plan des aptitudes « qu'il existe davantage de différences dans les groupes intrasexes qu'intersexes<sup>3</sup> »; le fait que « la dispersion des valeurs présente un tel recouvrement que les résultats recueillis dans un test individuel ne permettent en aucun cas d'en déduire le sexe du sujet<sup>4</sup> ».

À l'école, les données expérimentales successives confirment que les écarts de performance entre les filles et les garçons concernant les aptitudes spatiales, verbales et mathématiques dépendent des attentes des adultes et des représentations induites auprès des élèves : « Il n'existe aucune différence d'évaluation en début de la scolarité en CE1 mais après contact prolongé avec l'école [...] au CM2. La division sexuelle des disciplines se manifeste donc dès la prépuberté, dès la fin de l'école primaire<sup>5</sup> »; au plan national, la « note d'information » rédigée par Fabienne Rosenwald en juin 2006, à fins d'évaluation et de prospective, atteste que les filles entrent en CP avec des niveaux de compétences plus élevés que les garçons mais que très tôt, des progressions en mathématiques défavorables aux filles et en français, défavorables aux garçons, creusent les écarts.

Autant d'éléments qui attestent de l'acquisition culturelle des références normées relatives aux spécialisations de chacun des deux sexes que la famille, l'école, la société induisent puisqu'il est flagrant que les différences cérébrales ne sont pas innées, « naturelles » mais sont au contraire acquises au cours du développement par l'interaction de l'individu avec son environnement et par la pratique.

---

1. Christian DEROUESNE, « Cerveau sexué, cerveau socialisé », in Ephesia (coll.), *La place des femmes. Les enjeux de l'identité et de l'égalité au regard des sciences sociales*, Paris, La Découverte, p. 280-282.

2. Céline PETROVIC, art. cit., p. 9.

3. *Ibid.*, p. 7.

4. Catherine VIDAL, « Le cerveau, le sexe et les neurosciences », *L'orientation scolaire et professionnelle* (Revue), *op. cit.*, p. 502.

5. Céline PETROVIC, art. cit., p. 7 d'après la thèse de Annette JARLEGAN, *La fabrication des différences. Sexe et mathématiques à l'école élémentaire*, 1999.

## 5.2 L'obstacle idéologique : les pièges de l'universalisme et du différencialisme

Si toute prétention à la supériorité neuronique d'un sexe sur l'autre ne peut qu'être usurpée, il n'en demeure pas moins une différence, visible, des corps : femmes et hommes sont à la fois semblables par la potentialité cérébrale et différentes par la sexuation et la musculation.

D'où la question de l'utopie égalitaire ou/et de la réalité historique, avec ses avancées et ses retours en arrière<sup>1</sup>. Aporie, au risque de l'infinitude du conflit entre les sexes. « Si "la controverse" démocratique l'emporte aujourd'hui, "la querelle" puis "le procès" révolutionnaire sont encore des formes actives de la relation<sup>2</sup> » souligne Geneviève Fraisse. L'on peut clarifier, avec Nicole Mosconi, la question de l'altérité : « ce que nous recherchons, ce n'est pas à assimiler les hommes et les femmes, c'est au contraire, de permettre : que les hommes entre eux et les femmes entre elles diffèrent mais que les hommes et les femmes soient égaux entre eux<sup>3</sup>. » C'est « la personne » individuelle qui importe et non son sexe civil.

Or, le piège est double : « l'universalisme » — en posant l'égalité des sexes de manière axiomatique, comme postulat originel, principe de base d'une praxis égalitariste — s'expose à la critique de l'abstraction et le « différencialisme » strict — en posant les différences sexuées entre hommes et femmes sur la nature originelle, donnant une part quasi essentialiste au biologique — s'expose à la critique du maternalisme voire même à celle de justifier par la nature ou de pérenniser les inégalités.

Il semble que la culture politique française, héritage des Lumières du XVIII<sup>e</sup> siècle, marquée par « son » universalisme, reste particulièrement réticente à la prise en compte des différences sexuées<sup>4</sup>. Pourtant « l'universel » n'existe pas — pas plus que « l'éternel féminin » — ; il se réfère, oniriquement, à cet « universel masculin » dont a pâti Olympe de Gouges, pour l'avoir récusé. Et c'est au nom de la nature que les philosophes des Lumières, hérauts de l'universel, tel Rousseau, tiennent la femme comme inférieure. Paradoxe apparent, le débat contre la parité a réuni des universalistes, telle Elisabeth Badinter<sup>5</sup> et des différencialistes, telle Marcela Iacub<sup>6</sup> : l'historienne américaine Joan Scott montrait dans son ouvrage

1. Françoise GASPARD et Jacqueline HEINEN (coord.), « L'égalité, une utopie ? », *Cahiers du genre*, n° 33, 2002.

2. Geneviève FRAISSE, *La controverse des sexes*, Paris, PUF, 2001.

3. Nicole MOSCONI, Actes du colloque *Quelles mixités construire à l'école ?*, *op. cit.*, p. 45.

4. *Passerelles*, n° 6, avril 2005, p. 3.

5. Elisabeth BADINTER, *L'un est l'autre*, Paris, Odile Jacob, 1986 ; *Fausse route*, Paris, Odile Jacob, 2003.

6. Marcela IACUB, *Penser les droits de la naissance*, Paris, PUF, 2002.



de 1998<sup>1</sup> les féministes piégées par le dilemme « égalité-différence » ; elle décrit dans un ouvrage récent la genèse, à la faveur des échanges d'idées, d'un nouveau concept<sup>2</sup>, le « néo-universalisme », l'individu étant à la fois « abstrait et duel », inévitablement femme ou homme mais ces caractéristiques ne portant en elles-mêmes aucun destin. En différenciant — en sexuait l'individu —, l'objectif est de déssexualiser — de libérer de la question sexe/genre — les Assemblées : pour les paritaristes qui imposent victorieusement leur stratégie, 50/50 n'est pas un quota et il ne s'agit pas d'entrer dans une logique de représentativité mais de démocratie paritaire. Selon la thèse de Joan Scott, transmuier la parité universaliste en « parité différentialiste » est un devoir républicain.

Même constat du côté de l'histoire des sciences. Il est clair que le dualisme séparatiste entre nature et culture ne répond pas à la réalité plus complexe de l'humain : comme nous l'explique Delphine Gardey<sup>3</sup> qui préconise une troisième voie « liant d'un seul tenant — *seamless web* ou "tissu sans couture" — le biologique et le socioculturel » à travers l'histoire, le prétendu « naturel » étant variable, construit et situé « y compris la compréhension des corps, des comportements et l'interprétation que chacun fait de ses sensations corporelles ».

## 6 La cité en question

### 6.1 L'obstacle politique

Dans la mesure où la conscientisation du genre révèle et enseigne que le masculin et le féminin sont des constructions bio-culturelles, historiciées, elle interroge la cité dans sa plénitude et pose la question de l'enjeu sociétal et de l'utopie égalitaire. Le comble étant que les femmes, souvent évoquées — au vu des inégalités de genre précisément —, sous le vocable de « minorités » constituent en réalité « la majorité » des êtres humains.

Quant à la France, Michelle Perrot souligne ainsi « la déconstruction » effective du mode binaire :

Le M.L.F. a surgi dans les années 1970 des silences — un de plus — de mai 68 sur les femmes. Certes ce mouvement n'avait pas pour préoccupation première de faire de l'histoire mais de conquérir le droit à la contraception, à l'avortement et plus largement à la dignité du corps des femmes, enfin reconnues comme des individus libres de Choisir, selon le beau nom de l'association fondée par Gisèle Halimi. Mais il a développé dans son sillage

1. Joan SCOTT, *La citoyenne paradoxale*, Paris, Albin Michel, 1998.

2. Joan SCOTT, *Parité. L'universel et la différence des sexes*, trad. par Claude Rivière, Paris, Albin Michel, coll. « Bibliothèque Idées », 2005.

3. Delphine GARDEY, Ilana LÖWY, *L'invention du naturel. Les sciences et la fabrication du féminin et du masculin*, Paris, Archives contemporaines, 2000, p. 8.

un double besoin : un désir de mémoire, de retrouver les traces — les figures, les événements, les textes — d'un mouvement particulièrement amnésique; une volonté de faire la critique du savoir constitué, par la mise en cause des divers paramètres qui le fondent : l'universel, l'idée de nature, la différence des sexes, les rapports du public et du privé, le problème de la valeur, celui de la neutralité du langage [...] L'arrivée de la gauche au pouvoir en 1981 a créé une conjoncture favorable à une relative institutionnalisation<sup>1</sup>.

Sans doute faut-il poser la question du rôle des féminismes dans le devenir sociétal des rapports de sexe. Il a été évoqué en amont de cet article combien les universitaires ont dû lutter pour exister, faire sortir les femmes de « l'invisibilité historique » et obtenir une authentique reconnaissance quant à la qualité de leur recherche, impulsée par le militantisme. Fabrice Virgili n'hésite pas à « nommer » le travail symbolique de sape, d'obstruction, de dévalorisation collective du féminisme.

Les premières recherches sur les femmes sont l'œuvre d'auteurs engagés dans le mouvement féministe, tels Jeanne Bouvier ou Léon Abensour dans l'entre-deux-guerres, ou encore Édith Thomas dans les années 1950, qui sont tous restés totalement marginalisés. La « préhistoire » des femmes, comme l'a été par la suite l'histoire des femmes, était assimilée au féminisme et à sa réputation sulfureuse<sup>2</sup>.

À cette résistance latente, marquée par le déni ou l'opposition explicite, s'ajoute un obstacle intrinsèque : la pluralité des féminismes, de ceux de la « libération » de l'assujettissement et de la pauvreté comme de ceux « de l'égalité » ; en effet, aux États-Unis, en France, en Europe, à travers le monde — Maghreb, Iran, Amérique latine, Inde — les stratégies, les revendications, les valeurs diffèrent<sup>3</sup>. Les « féminismes » sont pluriels : les débats internes, déjà évoqués autour de la parité, concernent tous les aspects de la vie privée et publique, les « négociations » dans le couple, la mixité scolaire et même l'épineux problème de la prostitution puisque abolitionnistes et légalistes s'opposent... La catégorie de sexe — en amont de sa déclinaison en terme de « genre » — à savoir la visibilité matérielle des femmes et des hommes, n'en demeure pas moins et, bien que fragmentée, une histoire globalisante « du » féminisme en France est dessinée<sup>4</sup>.

1. Michelle PERROT, *op. cit.*, « Introduction générale », p. VIII et IX.

2. Fabrice VIRGILI, art. cit., p. 6.

3. Michelle PERROT (Préface), Eliane GUBIN, Catherine JACQUES, Florence ROCHFORT, Brigitte STUDER, Françoise THÉBAUD, Michelle ZANCARINI-FOURNEL (dir.), *Le siècle des féminismes*, Paris, L'Atelier, 2004, p. 9-13.

4. Michèle RIOT-SARCEY, *Histoire du féminisme*, Paris, La Découverte, coll. « Repères », 2002.

L'obstacle majeur auquel s'expose le féminisme est peut-être celui du rejet global dans « le communautarisme » ; écoutons la voix de Annette Wieviorka :

Pour certains et certaines, faire l'histoire des femmes et l'enseigner serait synonyme... de « communautarisme », mot connoté péjorativement dans notre pays. C'est oublier que les sociétés, que « les communautés » parfois revendiquées, sont toutes, sans exception aucune, composées d'hommes et de femmes, que les rapports hommes/femmes traversent toutes les sociétés et toutes les époques, et qu'une histoire sans les femmes n'est que l'histoire de la moitié de l'humanité<sup>1</sup>.

Intéressant d'approcher les formes complémentaires de féminismes, féminisme militant et associatif, féminisme de la recherche et « féminisme d'état<sup>2</sup> ». Dans l'avenir, la solution se situe probablement, en-deçà d'un féminisme radical, dans un « féminisme de la mixité », prenant en compte l'exploration des masculinités, le dolorisme masculin et féminin, une volonté démocratique mixte de développer toutes les potentialités au service du groupe humain, de plus en plus institutionnalisé et impliquant autant les hommes que les femmes.

## 6.2 L'obstacle institutionnel et le cloisonnement disciplinaire

Le retard français de la recherche et de l'enseignement supérieur en matière d'histoire des femmes et du genre, par rapport à l'Europe, a été constaté au début de cet article et il est mis en évidence, par rapport au contexte américain, dans un article de Paula Schwartz<sup>3</sup> : en outre la distinction entre les études féministes et études de genre y permet de réduire le risque de rejet dans le communautarisme. Dans le monde anglo-saxon, la distinction entre *Gender Studies* et *Women Studies* oblige à penser l'altérité donc le « sujet » ; a fortiori, la spécificité — relative aux identités sexuelles plutôt que sexuées — des *lesbian* ou *gay studies*.

Il ressort que le cloisonnement disciplinaire reste un obstacle — des aspects épistémologiques ont d'ailleurs été évoqués plus haut — et qu'il y aurait avantage à tendre vers la transdisciplinarité, à la faveur d'un décloisonnement européen. Françoise Picq explique le retard français :

1. Annette WIEVIORKA, *Quelle place pour l'histoire des femmes enseignée ?* Rapport au Conseil économique et social, 2004, p. 9.

2. Christine BARD, Christian BAUDELLOT, Janine MOSSUZ-LAVAU, *Quand les femmes s'en mêlent. Genre et pouvoir*, Paris, La Martinière, 2004, p. 266-268 et p. 281 ; on peut lire « cette imprégnation féministe explique que le statut des hommes continue d'être tabou. Et pourtant en France, c'est un féminisme égalitariste et universaliste qui domine, par nature plus ouvert à la mixité que le féminisme différentialiste » (p. 267).

3. Paula SCHWARTZ, « Women's studies, gender studies. Le contexte américain », *Vingtième Siècle*, n° 75, 2002, p. 15-20.

[...] alors même que la place des femmes à l'université est plutôt meilleure ou moins mauvaise qu'ailleurs, on peut souligner la structure disciplinaire de l'enseignement supérieur en France qui s'oppose à l'inscription d'une problématique nécessairement pluridisciplinaire, et les rigidités du système universitaire. On peut aussi regretter l'insuffisance, ici, d'un soutien institutionnel qui a souvent été essentiel pour le développement des études de genre<sup>1</sup>.

En effet, il peut être opportun de préciser ici que c'est le déficit institutionnel ponctuel qui est visé car, à l'évidence, l'institutionnalisation du genre<sup>2</sup>, au plan national, en Europe et dans le monde constitue une avancée historique majeure et ce, dans tous les domaines, pas seulement celui de la recherche.

Armelle Lebras-Chopard dresse un bilan actif de « la politique d'égalité dans l'Enseignement supérieur au ministère de l'Éducation nationale<sup>3</sup> », basé en particulier sur les grandes enquêtes nationales mises en ligne et Catherine Marry évalue positivement les politiques de diversification d'offre scolaire — notamment l'ouverture des classes préparatoires scientifiques ou des sections d'IUT dans des villes moyennes et des internats pour les filles — et nuance les effets des Conventions sur la diversification de l'orientation des filles : « C'est plutôt la relative inefficacité des politiques scolaires qui visent à infléchir les orientations des filles (celles des garçons sont moins critiquées) qui est la plus manifeste. La division sexuée des savoirs et des métiers semble résister autant que les inégalités sociales<sup>4</sup>. » De nouveau, les résistances de terrain se confrontent à la volonté institutionnelle.

## 7 Conclusion. Sciences de l'éducation et genre : un enjeu politique et sociétal

À l'issue du débat récent sur la mixité scolaire, le but de cet article étant de repérer les principaux obstacles à la conscientisation et à la vulgarisation du genre, l'on ne pourra pas étudier mais seulement effleurer l'étendue des savoirs et des pratiques qu'il faudrait généraliser et qui constitueront, de fait, une véritable re-fondation de la mixité scolaire à

1. *Passerelles*, n° 6, *op. cit.*, p. 3 fin du 3<sup>e</sup> §.

2. Dominique GAUTHIEZ-RIEUCAU, « L'institutionnalisation du genre. L'exemple de l'I.U.E.M. de Montpellier en partenariat avec le Rectorat, les Universités et la vie associative », *Le genre en éducation I*, Actes du colloque Fort de France, janvier-février 2006, p. 19-28.

3. Christine BARD, Christian BAUDELLOT, Janine MOSSUZ-LAVAU, *Quand les femmes s'en mêlent. Genre et pouvoir*, *op. cit.*, p. 349-375.

4. Catherine MARRY, *op. cit.*, chap. 16, p. 343.

visée sociétale égalitaire. L'anomalie vient du fait que les apports des sciences de l'éducation forment un corpus très riche, véhiculant depuis plus d'une quinzaine d'années de nouvelles pratiques éducatives et pédagogiques mais qui ne sont connues que d'un petit nombre de praticiens de l'éducation ou de la formation, travaillant souvent en réseaux<sup>1</sup>.

Pour conclure, l'inclusion normative agit souterrainement par le langage, à force d'injonctions ou d'interdits voire *a contrario* par les « non-dits ». Les représentations symboliques et perceptions visuelles, auditives, sensuelles façonnent les comportements et travaillent les identités sexuées ; la sémiologie, science nourrie par la pensée de Roland Barthes traque les signes omniprésents à travers la publicité, la signalétique, les arts visuels, etc. et décortique toutes formes de « langages » vestimentaire, alimentaire, musical... Les savoirs — les disciplines elles-mêmes étant connotées<sup>2</sup> — comme les orientations induites, sont sexués et doivent être revisités. tous les niveaux de l'éducation, les manuels constituent ainsi des supports inépuisables de la transmission des stéréotypes de genre, non seulement à travers les textes mais aussi l'iconographie proposée... Face à la symbolique du langage, des réponses fortes ont déjà été données, telle la Circulaire Lionel Jospin sur « la féminisation des noms de métier, fonction, grade ou titre » de 1998 et la lutte contre le sexisme dans les manuels scolaires, initiée par Françoise Giroud en 1975 pour la petite enfance, s'est concrétisée et démultipliée à partir du ministère de Yvette Roudy en 1981 à tous les niveaux de l'enseignement. Le travail d'analyse critique des manuels se poursuit dans l'esprit du Rapport parlementaire Rignault et Richert de 1997. La relative mais persistante « invisibilité des femmes » demeure un obstacle majeur — directement palpable et quantifiable dans les manuels d'histoire — comme le pointe le Rapport Annette Wiewiorka au Conseil économique et social en 2004 ; les stéréotypes sont dénoncés dans toutes les disciplines, à titre d'exemples, en anglais, par Anne Griffaton<sup>3</sup>, en SES, par Jane Méjias<sup>4</sup> ; les manuels sont désormais ciblés au plan international<sup>5</sup>.

1. Nicole MOSCONI (coll.), *Éducation des sexes en éducation et formation*, Paris, PUF, 1998 : L'ouvrage, fruit de la 3<sup>e</sup> Biennale de l'éducation et de la formation, « s'adresse à tous ceux, administrateurs, enseignants, formateurs, éducateurs que les questions de l'éducation des filles et des garçons, de la formation des hommes et des femmes interrogent et préoccupent et qui cherchent, sur ce thème, informations, réflexions et suggestions ».

2. Christine MORIN, « Mixité et performances scolaires », *Cahiers internationaux de psychologie sociale*, 1997 ; exercices ultérieurs d'habillages de tâches maths/arts plastiques.

3. Anne GRIFFATON, « Images des femmes dans les manuels d'anglais », *Les cahiers pédagogiques*, n<sup>o</sup> 372, mars 1999.

4. Jane MÉJIAS, « Genre et manuels de SES », *Idées*, n<sup>o</sup> 139, mars 2005 ; *La question du genre en sociologie*, Paris, Bréal, coll. « Thèmes et Débats », sept. 2005.

5. *Analyser les représentations du masculin et du féminin dans les manuels scolaires* (Collectif du XXV<sup>e</sup> Congrès international de la population : chercheurs européens et africains dont Carole Brugeilles, Sylvie Cromer, Locoh), CEPED, 2005.

Au sein du corpus, nombreux sont les apports des sciences de l'éducation<sup>1</sup> qui mériteraient d'être mis à l'épreuve de la classe systématiquement par les stagiaires d'I.U.F.M. et/ou analysés dans des dossiers ou mémoires professionnels : l'auxiliariat pédagogique, le double standard et le curriculum caché, l'effet Pygmalion ; l'effet « menace du stéréotype » et « l'effet solo » ; les notions de « groupe agrégat » et de « groupe collection » ; la loi dite initialement « des 2/3 » ou plutôt l'espace vocal et pédagogique attribué dans les interrelations à chaque sexe ; enfin les situations d'apprentissage mixte/non mixtes ; l'évaluation diagnostiquée relative aux orientations sexuées, etc. autant de remises en question des pratiques débouchant sur l'identité professionnelle.

Une autre étape apparaît nécessaire si l'on veut en finir avec cette opposition entre un discours politique explicite fondé sur une société égalitaire... et une réalité sociale et scolaire de terrain implicite inégalitaire, dans un contexte où la mondialisation complexifie et enrichit les jeux de l'intra et de l'interculturalité... étape qui suppose de mettre en œuvre les Conventions interministérielles Égalité Filles-Garçons — lesquelles impliquent en outre la dimension capitale de l'éducation au respect mutuel de l'autre sexe et la prévention des violences sexistes et sexuelles — soit de généraliser en les rendant obligatoires les Formations sur la mixité et le genre auprès des enseignants, en formation initiale et continue et auprès de tous les acteurs de l'éducation, dont les chefs d'établissement, les conseillers d'éducation et d'orientation, dans une démarche politique intégrée pour contrer les inégalités de genre.

Écoutons les voix de Françoise Thébaud et de Michelle Zancarini-Fournel :

L'enjeu des débats sur la coéducation pour les pédagogues du XIX<sup>e</sup> est comparable aux interrogations qui naissent dans les sociétés du XXI<sup>e</sup> sur la coexistence des deux sexes dans un espace mixte. S'intéresser à l'histoire de la mixité scolaire, c'est interroger l'historicité des institutions scolaires et aussi celle du rapport social entre les sexes à la faveur des acquis sur le genre<sup>2</sup>.

Cet article, dans son approche institutionnelle et transdisciplinaire s'applique à y contribuer.

---

1. Marie RAYNAL (coord.), « Les filles et les garçons sont-ils éduqués ensemble? », *VEI Diversité*, Scérén, n° 138, 2004 ; cf. en particulier Christine Morin, « Contexte scolaire et mixité » ; et parmi les chercheurs évoqués, sans que la liste soit exhaustive mais indicative, dans l'ordre d'apparition des théories et propositions de nouvelles pratiques : Claudine Blanchard-Laville, Forquin, Rosenthal ; Leyens et Désert (p. 33), Sekaquaptewa et Thomson. (p. 34) ; Fabio Lorenzi-Cioldi et Annick Durand-Delvigne ; Mireille Baurens ; Verena Abisher ; en matière d'orientations cf. Françoise Vouillot du CNAM-INETOP

2. Françoise THÉBAUD et Michelle ZANCARINI-FOURNEL (dir.), art. cit., p. 18.

## Références bibliographiques


- BOURDIEU Pierre, *La domination masculine*, Paris, Seuil, coll. « Liber », 1998.
- FERRAND Michèle, *Féminin Masculin*, Paris, La Découverte, coll. « Repères », 2004.
- FOUGEYROLLAS-SCHWEBEL Dominique, PLANTÉ Christine, RIOT-SARCEY Michèle et ZAIDMAN Claude (dir.), *Le genre comme catégorie d'analyse. Sociologie, histoire, littérature*, Paris, L'Harmattan, coll. « Bibliothèque du féminisme/RING », 2003.
- GASPARD Françoise et HEINEN Jacqueline (coord.), *Cahiers du genre*, n° 33, « L'égalité, une utopie ? », Paris, L'Harmattan, 2002.
- HIRATA Helena, LABORIE Françoise, LE DOARÉ Hélène, SENOTIER Danièle, *Dictionnaire critique du féminisme*, Paris, PUF, 2004.
- HÉRITIER Françoise, *Masculin/Féminin. La pensée de la différence*, Paris, Odile Jacob, 1996.
- HÉRITIER Françoise, *Masculin/Féminin 2, Dissoudre la hiérarchie*, Paris, Odile Jacob, 2002.
- HURTIG Marie-Claude, KAIL Michèle, ROUCH Hélène (dir.), *Sexe et genre, De la hiérarchie entre les sexes*, Paris, Éditions du C.N.R.S., 1991.
- LÖWY Ilana et ROUCH Hélène (coord.), *Cahiers du genre*, n° 34, « La distinction entre sexe et genre, une histoire entre biologie et culture », Paris, L'Harmattan, 2003.
- MARRO Cendrine, « Évaluation de la féminité, de la masculinité et auto-attribution des qualificatifs "féminin" et "masculin" », *L'Orientation scolaire et professionnelle*, vol. 31, n° spécial 4, CNAM-INETOP, décembre 2002.
- MOSCONI Nicole, *Égalité des sexes en éducation et formation*, Paris, PUF, 1998.
- PERROT Michelle, GUBIN Eliane, JACQUES Catherine, ROCHEFORT Florence, STUDER Brigitte, THÉBAUD Françoise, ZANCARINI-FOURNEL Michelle (dir.), *Le siècle des féminismes*, Paris, L'Atelier, 2004.
- PETROVIC Céline, « Filles et garçons en éducation : les recherches récentes », *Carrefours de l'éducation*, n° 17 janv-juin 2004 et n° 18, juil-déc 2004.
- RIOT-SARCEY Michèle, *Histoire du féminisme*, Paris, La Découverte, coll. « Repères », 2002.
- SCHNEIDER Monique, *Le paradigme féminin*, Paris, Flammarion, coll. « Aubier Psychanalyse », 2004.
- THÉBAUD Françoise et ZANCARINI-FOURNEL Michelle (dir.), *CLIO. Histoire, femmes et sociétés*, n° 18, « Coéducation et mixités », 2003.
- VIDAL Catherine, BENOIT-BROWAEYS Dorothée, *Cerveau, sexe et pouvoir*, Paris, Belin, coll. « Regards », 2005.
- VIRGILI Fabrice, « L'histoire des femmes et l'histoire des genres aujourd'hui », *Vingtième siècle*, n° spécial 75, Presses de Sciences politiques, juillet-septembre 2002, p. 5-14.

## « Sociologie des imaginaires »

### TITRES DÉJÀ PARUS DANS LA MÊME COLLECTION

- Superstitions. Croyances et pratiques liées à la chance et à la malchance.* P. LEGROS et J.-B. RENARD, 2011.
- L'Allemagne de l'Est (1949-1989). Religion et politique en mutation.* B. PETIT, 2011.
- La vie improductive. Georges Bataille et l'hétérologie sociologique.* P. JORON, 2009.
- Violences et communication. Approches franco-brésiliennes des altérités communicationnelles.* P. JORON, 2007.
- Symboles et symbolismes.* H. HOUDAYER, 2007.
- Imaginaire et santé.* G. BERTIN, 2007.
- Pour une valorisation de la recherche sur le genre et les rapports sociaux de sexes. Actes du séminaire transdisciplinaire doctoral des 12 et 13 mai 2004 organisé par la mission égalité entre les femmes et les hommes.* M. KHELLIL, 2006.
- Le corps et la parole. Du réel du sexe au réel de la mort.* C.-G. BRUÈRE-DAWSON, 2005.
- Henri Wallon — Frontières et traverses.* A. GUILLAIN, 2005.





Cet ouvrage a été mis en pages par les  
PRESSES UNIVERSITAIRES DE LA MÉDITERRANÉE  
(*université Paul-Valéry, Montpellier 3*)  
pulm@univ-montp3.fr  
www.PULM.fr

Dépôt légal : 4<sup>e</sup> trimestre 2015

